

Demande de renseignements

Par Mlle K, le 05/05/2020 à 13:16

Bonjour,

Je suis une maman seule essoufflée des divers contrôles auxquels je fais objet et ce depuis quelques années et qui peine à joindre tout les bouts désormais je souhaiterai engager une procédure mais je n'en ai plus forcément les moyens depuis la crise sanitaire je perçois 0 € et pourtant chômage droit ouvert depuis le 2 août 2019 notifié de 286 jours + 6 mois en cours ; puis contrôle caf droit Apl asf et are bloqués depuis novembre 2020.. entre temps j'ai pas eu choix j'ai retravaillé mes documents avaient été rejettes j'ai quitté ma dernière activité le 9 mars mais en vain. Mes droits sont toujours bloqués j'ai beau harceler de mail et appels aux diverses entités respectives en fournissant toujours chaque fois les documents demandés suite au refus aussi farfelus les uns que les autres que je ne sais plus ou mener de la tête ! A savoir j'étais anciennement référence rsa et depuis je subis divers contrôles en tout genre mais celles ci s'est renforcées récemment :

il y a 2 an j'ai subis un contrôle impôts dans lequel on me demandait de justifier de la naissance de mon enfant (mère seule née en 2008).

Le 2 août 2019 mon contrat de CDD (succession de 4CDD) pour lequel je dépose mon dossier de demande de chômage en fournissant toutes mes pièces en ma possession mais rejette motif : en effet mon employeur refuse de me joindre mon attestation du premier cdd j'avais engagé un avocat mais j'ai même plus la force de poursuivre et autre motif une activité que j'aurai dissimulée en août dans une agence d'intérim que j'ai réfuté mais l'instructrice n'a rien voulu entendre j'ai fourni une attestation signée de l'agence d'intérim en question elle n'a rien voulu savoir droits toujours bloqués. J'ai dû reprendre une activité j'ai fourni mes nouvelles attestations hier ancienne encore rejette.. aujourd'hui mon droit s'est abaissée à 256 jours ouvrés avec nouvelles attestations en attente de traitement sans que je ne touche aucun paiement..

Enfin après que le pôle emploi m'est gentiment inventé mon activité en 2018 j'ai reçu un courrier dans ma boîte aux lettres d'une contrôleuse qui souhaitait se rendre à mon domicile .. à savoir je subissais déjà presque au minimum une à deux fois par an des contrôles mais papiers de la caf .. essoufflée et totalement confuse car je subissais entre autres les calomnies de l'instruction de pôle emploi j'ai envoyé un message à cette femme en disant que mes contrôles étaient trop abusifs que j'allais me renseigner sur mes droits et qu'après celles ci je reviendrai vers elle ..

entre temps j'ai déménagé avec la crise sanitaire que nous subissons tous j'ai perdu mon emploi et malgré toutes les démarches et relances que je fais sans cesse les concernant (de

nature procédurière) ma situation reste toujours et encore bloqué !

la caf j'ai juste demandé qu'il me débloque ne serait ce que mes Apl car dette de loyer qui commence à s'ajouter (suite mutation hlm j'ai dû payer deux loyers)

et le pôle emploi refuse mes paiements (je capture et enregistre tout) et mon droit baisse sans que je n'ai d'explication.

Desolee c'est long désolée pour les fautes je suis un peu fatiguée et c'est avec des larmes que je vous écris ces mots..

Cordialement,

Mlle k.

Par **fabriceluciani**, le **05/05/2020** à **18:03**

"...

Le médiateur administratif de la CAF intervient à la suite d'une réclamation lorsque le blocage persiste.

Il rétablit la communication entre l'allocataire et les services de la CAF.

Son action concerne les prestations familiales et sociales individuelles versées par la CAF.

Par exemple, si vous estimez que vous n'avez pas obtenu le bon montant de telle prestation ou qu'une prestation vous a été retirée injustement.

Vous pouvez le saisir si vous avez déjà déposé une réclamation auprès de votre CAF et que le désaccord persiste.

Les coordonnées du médiateur sont indiquées dans votre CAF et peuvent être recherchées sur le site internet de votre CAF.

..." [1]

[1] <https://www.service-public.fr/>